

PROGRAMME FORMATION PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS SST - Sauveteur Secouriste du Travail - INITIAL

REF: SSTINITIAL

Contexte et cadre réglementaire

- L'activité de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est exercée par le salarié en complément de son activité professionnelle, dans l'entreprise ou l'établissement où il intervient.
- Obligations légales pour l'employeur : assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés (art. L.4121-1 Code du travail), organiser les secours (art. R.4224-16), et garantir la présence de secouristes (art. R.4224-15).
- L'action du SST s'intègre dans les **obligations de prévention des risques professionnels** et respecte les conditions définies par l'entreprise ou l'organisme dans lequel il intervient.
- Formation réalisée par formateurs qualifiés, certifiés INRS et habilités à délivrer le certificat SST.

Prérequis

- Savoir comprendre, parler, lire et écrire en français.
- Fournir lors de l'inscription : noms, prénoms, dates de naissance.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser la conduite à tenir et réaliser les gestes de premiers secours sur un lieu de travail
 mettre en sécurité la personne, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque.
- Alerter efficacement dans ou à l'extérieur de l'entreprise.
- Repérer les situations dangereuses et contribuer aux actions de prévention.
- Développer ses compétences en prévention des risques professionnels.
- Obtenir le certificat SST délivré par l'INRS.

Durée

- Formation en présentiel : 14 heures sur 2 jours.
- Possibilité d'ajouter du temps pour traiter des risques spécifiques de l'entreprise.

Modalité et délai d'accès

- Formation en inter ou intra-entreprise.
- Taille des groupes : minimum 4, maximum 10 participants.
- Délai d'inscription : selon calendrier, réponse sous 48h après validation des CGV.
- Contact pour inscription et informations: vpietri91@gmail.com 06.62.26.86.83

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Approche active, démonstrative, participative et interrogative.
- Alternance théorie/pratique, études de cas, mises en situation, échanges et partages d'expériences.
- Supports pédagogiques : mannequins, défibrillateur de formation, PC, vidéoprojecteur, diaporamas, vidéos, documents INRS, livret pédagogique fourni papier ou numérique.



Modalité d'évaluation

- Évaluation formative: QCM, mises en situation pratique, feedback du formateur.
- Évaluation certificative SST : deux épreuves selon référentiel INRS mise en situation et questionnement réglementaire/prévention.
- Remise d'un certificat SST après validation des épreuves. Certificat de sauveteur secouriste du travail délivré par INRS, délai 15 jours, Validité 24 mois.

Accessibilité aux PSH

Formation accessible **sous conditions**: contacter le référent handicap pour préciser les besoins et les aménagements possibles (adaptation des supports, assistance spécifique, matériel adapté).

Tarifs

- Inter-entreprises: 400€/personne
- Intra-entreprise: 950€/jour
- Frais de déplacement éventuels selon le lieu de formation.

Contacts

- Personne à contacter : Vincent PIETRI 06.62.26.89.83
- Pour toute demande sur la formation, le programme ou l'accessibilité, consulter le référent handicap : Thibaut ASTOFLI 07.57.40.60.45 <u>tastofli@istyaform.com</u>
- Organisme de formation Habilité par L'INRS sous l'agrément n°

Programme de formation

Séquence d'ouverture

- Accueil, règlement intérieur, présentation de l'organisme et du formateur, objectifs, tour de table des participants.
- Évaluation préalable des connaissances en prévention (QCM, questions-réponses, partage d'expériences).

Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours

- 1.1 Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- 1.2 Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Protéger de façon adaptée

- 2.1 Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2 Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- 2.3 Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime

- 3.1 Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- 3.2 Reconnaître les autres signes affectant la victime
- 3.3 Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte efficace

- 4.1 Définir les différents éléments du message d'alerte
- 4.2 Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 4.3 Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

ISTYA FORM



5. Secourir la victime de manière appropriée

- 5.1 Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2 Réaliser l'action ou les actions choisies en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- 5.3 Surveiller la victime jusqu'à la prise en charge par les secours spécialisés

Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- 6.1 S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- 6.2 Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- 7.1 Repérer des dangers et informer les personnes exposées
- 7.2 Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- 7.3 Participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention
- 7.4 Supprimer ou, à défaut, réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- 7.5 Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- 7.6 Proposer, si possible, des pistes d'amélioration
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de préventions
 Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - 8.2 Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - 8.3 Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Exercices et travaux dirigés

- Évaluation intermédiaire et corrective.
- Évaluation finale par QCM et mise en situation.

Épreuves certificatives SST

- Épreuve 1 : simulation d'accident avec analyse.
- Épreuve 2 : échange sur le cadre réglementaire et compétences en prévention.

Séquence de clôture

- Questions-réponses, bilan de formation.
- Remise des attestations et aide-mémoire SST.

Informations complémentaires

- La formation SST suit le **référentiel INRS**, ce qui permet la **reconnaissance des compétences acquises**.
- Les compétences peuvent être capitalisées dans le cadre d'autres formations sécurité ou prévention.
- Éventuelles **passerelles** vers le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC SST) ou autres certificats liés à la prévention des risques.

Suite de parcours / Débouchés

- Possibilité d'évolution vers d'autres formations en prévention des risques professionnels, sécurité au travail, ou prévention incendie.
- La formation contribue à renforcer la posture professionnelle et la sécurité au sein de l'entreprise.